



Communiqué de presse

Toulouse, le 27 mars 2019

L'association de préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées vote ses statuts et se dote d'un bureau

L'Assemblée Générale de l'association pour la création du PNR Comminges Barousse Pyrénées s'est tenue hier soir, en présence de la présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Carole Delga, et des présidents des Départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées, Georges Méric et Michel Pélieu. Cette première étape a permis à la nouvelle association de constituer un bureau et d'adopter ses statuts.

Afin de porter la procédure de classement en Parc Naturel Régional auprès de l'État, il était nécessaire de créer une association qui regroupe l'ensemble des acteurs impliqués dans cette démarche. L'association pour la création du **PNR Comminges Barousse Pyrénées** aura pour mission de préparer le dossier de demande de classement, ainsi que d'élaborer la charte fondatrice du projet.

Elle est organisée en plusieurs collèges, formés des représentants élus des collectivités territoriales et des organismes adhérents à l'association. Les membres fondateurs de l'association sont regroupés au sein de **4 collèges** et disposent de voix délibératives.

- **La Région Occitanie** : dispose de 45 % des voix, réparties parmi 4 représentants, à savoir la Présidente du Conseil Régional, Carole Delga et les conseillers régionaux François Arcangeli, Pascale Peraldi et John Palacin.
- **Les Départements** : disposent de 35 % des voix, réparties parmi le Département de la Haute-Garonne (30% des voix et 3 représentants : Georges Méric, Patrice Rival et Maryse Vézat-Baronia) et le Département des Hautes-Pyrénées (5% voix et 1 représentant : Laurent Lages).
- **Le collège des communautés de communes** : dispose de 10 % des voix, réparties parmi la CC des Pyrénées-Haut-Garonnaises (5 représentants) ; la CC Cagire Garonne Salat (5 représentants) ; la CC Coeur et Coteaux du Comminges (3 représentants) ; la CC Nestes et Barousse (2 représentants) et la CC Coeur de Garonne (1 représentant).
- **Le collège des communes et villes-portes** : dispose de 10 % des voix, réparties parmi les représentants des communes et villes portes membres (1 représentant par commune).

Les membres associés de l'association, disposant de voix consultatives, sont regroupés au sein de **3 collèges** : les chambres consulaires (Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers) ; l'association « Les Amis du PNR Comminges Pyrénées Barousse » et les collectivités partenaires.

Carole Delga prend la **présidence du bureau de l'association**, François Arcangeli, a été élu 1^{er} vice-président. Patrice Rival, Jean-Bernard Castex, Alain Castel, Louis Ferré sont vice-présidents.

« *Nous avons franchi une étape essentielle pour la création de ce Parc Naturel Régional et c'est une grande satisfaction. Avec cette démarche, il s'agit de jouer un rôle majeur dans le développement de nos territoires. Nous avons la volonté de permettre au Comminges et à la Barousse de devenir un laboratoire fécond et innovant, afin d'offrir de nouvelles perspectives de développement équilibré, basé sur le respect du patrimoine naturel, culturel et humain* », a déclaré Carole Delga.

La validation du dossier d'opportunité de labellisation du territoire doit être décidée lors d'une prochaine réunion du bureau de l'association. La Région délibérera ensuite sur la prescription de la procédure de création, ainsi que sur la définition du périmètre d'étude. Elle sollicitera, dans la foulée, le Préfet de Région qui rendra un avis motivé sur l'opportunité du projet sous 6 mois.

Retrouvez un visuel de l'Assemblée Générale ci-joint : Arthur Perset / Région Occitanie

■ **Contacts presse :**

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Nina Wöhrel : nina.wohrel@laregion.fr - Tél. 05 61 33 53 58 - Port. : 07 72 24 84 17

Conseil départemental de la Haute-Garonne

Cécile Van de Kreeke : cecile.van-de-kreeke@cd31.fr - Tél. 05 34 33 33 72 - Port. : 06 24 66 05 30

Conseil départemental des Hautes-Pyrénées

Séverine Cuesta : severine.cuesta@ha-py.fr - Port. : 07 50 67 27 33